

## INFORMATIONS DE L'ÉLÈVE

NOM ..... Date de naissance .....

PRÉNOM .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone ..... Email .....

## CONTACT D'URGENCE

NOM .....

PRÉNOM .....

Téléphone .....

## DISCIPLINES

*à partir du NIVEAU 1 (cochez la/les cases voulues)*

- CLASSIQUE  MODERN'JAZZ  ATELIERS CHORÉGRAPHIQUES

## NIVEAU

*(cochez la case correspondante)*

- EVEIL - 4/5 ANS  
 INITIATION - 6/7 ANS  
 NIVEAU 1 - 8/10 ANS  
 NIVEAU 2 - 11/13 ANS  
 NIVEAU 3 - 14/16 ANS  
 NIVEAU 4 - 16 ANS et +  
 ADULTE

- Certificat médical  
 Je m'engage à respecter le règlement intérieur.

## FORFAIT

*(cochez la case correspondante)*

- TRIMESTRIEL  
 ANNUEL

## PAIEMENT

*(cochez la case correspondante)*

- PRÉLÈVEMENT  CHÈQUE  
 VIREMENT  ESPÈCES

Signature précédée de la mention «Lu et approuvé»

# RÈGLEMENT INTERIEUR

## 1. INSCRIPTION & MODALITES

Lors de l'inscription les documents suivants sont à fournir : le formulaire d'inscription rempli, un certificat médical attestant de la non contre indication à la pratique de la danse de moins de 3 mois, ainsi que 15 € de frais d'inscription.

L'inscription est offerte pour les élèves participants au stage de pré rentrée.

Une participation de 15€ aux costumes sera demandée en début de saison pour le spectacle de fin d'année.

Vous pouvez choisir entre le forfait trimestriel et le forfait annuel.

- Le forfait trimestriel : l'engagement est trimestriel et l'élève est libre d'arrêter en cours d'année.
- Règlement mensuel au plus tard le 5 de chaque mois ;
- Règlement au début de chaque trimestre (Septembre, Janvier, Avril) ;
- Le forfait annuel : toute année commencée est due dans sa totalité (sauf cas exceptionnels à voir avec la direction).
- Règlement de la totalité en début d'année ;
- Règlement mensuel au plus tard le 5 de chaque mois ;
- Règlement au début de chaque trimestre (Septembre, Janvier, Avril).

Aucun report ne sera effectué sans un certificat médical. Le règlement pourra se faire par prélèvement, chèque, virement, espèces. Merci d'indiquer votre choix sur le formulaire d'inscription.

La fiche d'inscription, le planning et les tarifs sont disponibles directement sur le site [www.danseproacademie.fr](http://www.danseproacademie.fr) ou à l'école.

## 2. TENUE ET REGLES DE COURS

Les élèves sont tenus d'avoir une tenue spécifique à la pratique de la danse. Les élèves doivent avoir les cheveux attachés et ne porter aucun bijoux. Les bonbons et chewing gum sont interdits pendant les cours.

- Pour le classique : collants, justaucorps, demi pointes, pointes, cache cœur ou gilet. . .
- Pour le modern'jazz : jogging, legging, collant, short, débardeur, gilet, pull. . .

Merci de ne pas venir avec des tenues trop amples pour que le professeur puisse corriger les élèves.

Afin d'équiper les élèves, l'école de danse est associée au Lac des Cygnes de Saint Etienne (commande et livraison possible à l'école).

Les téléphones portables sont interdits dans la salle de danse. Une boîte est mise à disposition à l'entrée du studio si vous ne souhaitez pas les laisser dans le vestiaire. Danse Pro Académie n'est pas responsable en cas de perte ou de vol de quelque objet de valeur ou non de l'élève.

Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans le studio de danse sans l'accord du professeur.

## 3. ASSIDUITE/COMPORTEMENT

Les élèves s'engagent à avoir un comportement correct avec leurs professeurs et les autres élèves.

Toute absence doit être signalée à la direction par mail à l'adresse suivante :

[melina.p@danseproacademie.fr](mailto:melina.p@danseproacademie.fr) ou par téléphone : 06.32.93.09.42

Les élèves s'engagent à être ponctuels. Chacun bénéficie d'un battement de 15 minutes entre chaque cours, pour permettre de commencer à l'heure indiquée sur le planning. Danse Pro Académie n'est pas responsable des enfants en dehors des heures de cours ni à l'extérieur de l'école.

## 4. OUVERTURE / PLANNING

Les cours commencent le premier lundi de Septembre et se terminent mi Juillet. Pendant les vacances scolaires le planning est aménagé. Des cours groupés sont organisés la première semaine. Des stages sont organisés la deuxième semaine avec des tarifs préférentiels pour les élèves inscrits à l'école.

L'école est fermée pendant les jours fériés : 1er Novembre, 11 Novembre, 25 Décembre, 1er Janvier, Lundi de Pâques, 1er Mai, 8 Mai, 9 Mai et 20 Mai. Les cours manqués lors de ces jours sont rattrapés.

## 5. COURS PARTICULIER

Les cours particuliers avec Mélina ou les autres professeurs se réservent sur demande et par mail à [melina.p@danseproacademie.fr](mailto:melina.p@danseproacademie.fr)

Les cours sont donnés le samedi matin et les tarifs en fonction de la demande, du temps de travail et du nombre d'élèves.

## 6. RESPECT DES LOCAUX

Les élèves (et leurs parents) doivent respecter la propreté et l'intégrité des locaux :

- Hygiène et propreté des toilettes
- Respecter les locaux
- Ne pas manger ou boire dans le studio
- Respecter le matériel mis à disposition.